ROVALTAIN
PÔLE D'EXCELLENCE ET D'INNOVATION
un parc d'activités de
VALENCE ROMANS AGGLO

DOCUMENT 1

FEVRIER 2018

RDC COMMERCIAUX – FRONT DE GARE TGV

APPEL A PROJET RESTAURATION

REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CRITERES DE SELECTION

1. Les modalités de la consultation

PLANNING CONSULTATION	
Lancement de la consultation	1er mars 2018
Visite de Rovaltain – séance questions / réponses	24 – 25 avril 2018
Délais de réponse	24 mai 2018 avant 12h
Auditions des équipes	Juin - 1ère quinzaine
Comité de sélection	Juin - 1ère quinzaine

Composition du comité de sélection

Le comité de sélection est composé de :

- Elus de Valence Romans Agglo
- Représentants du Club du Parc, association des entreprises de Rovaltain
- Salariés membre de la commission restauration
- Equipe technique de Valence Romans Agglo

ROVALTAIN PÔLE D'EXCELLENCE ET D'INNOVATION un parc d'activités de VALENCE ROMANS AGGLO

DOCUMENT 1

2. Modalités de consultation

Composition du dossier de consultation:

DOCUMENTS GENERAUX		
Document 1	Le règlement de la consultation	4 pages
Document 2	La note complémentaire et éléments de programme	10 pages
	Annexe 1	1 page
DOCUMENTS TECHNIQUES BATIMENT		
Document 3	La plaquette de présentation du bâtiment M3	24 pages
Document 4	Notice – détail des prestations bâtiment commerce	3 pages
Document 5	Les plans réseaux	
○Annexe 5.1	Electricité	1 page
○Annexe 5.2	Ventilation	1 page
○Annexe 5.3	Plomberie	1 page
○Annexe 5.4	Plomberie	1 page

Valence Romans Agglo ne remettra pas de dossier papier. Un lien est fourni aux candidats pour télécharger le dossier de consultation.

Les demandes d'informations complémentaires doivent se faire par courriel : economie@valenceromansagglo.fr – objet : [rovaltain] consultation restaurant

Conditions de remise des dossiers :

La date limite de dépôt des dossiers est le **24 mai 2018** avant 12h. Il est demandé un exemplaire papier et un exemplaire numérique du dossier sous format PDF.

Les dossiers sont à retourner par :

- Courriel : economie@valenceromansagglo.fr
- Courrier : Valence Romans Agglo
  A l'attention de Nolwenn DARIDOR
  26, rue Barthélémy de Laffemas
  26 000 VALENCE

ROVALTAIN
PÔLE D'EXCELLENCE ET D'INNOVATION
un parc d'activités de
VALENCE ROMANS AGGLO

DOCUMENT 1

Contenu du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra être complet et présenter l'ensemble des points énoncés ci-dessous. Tout dossier incomplet sera rejeté.

La réponse à remettre à l'issue de la consultation par chacun des candidats devra comporter :

- Un dossier détaillant
  - le concept,
  - la politique commerciale,
  - le modèle économique,
  - les capacités et savoir-faire en matière de développement durable (traçabilité, recherche du goût authentique, garantie sanitaire, solidarité sociale…),
  - la politique d'achat et circuit d'approvisionnement,
  - toutes suggestions annexes
- Une proposition de menus avec tarifs (4 semaines), comprenant une description précise du savoir-faire et des styles de cuisine proposés,
- Une proposition de compte d'exploitation prévisionnel sur 3 ans ainsi que le plan de financement prévisionnel à savoir compte de résultat et bilan (fonds propres, apports)
- Une liste de références
- Les coordonnées du référent de l'équipe sur ce dossier, interlocuteur privilégié de Valence Romans Agglo

Les candidats conserveront la pleine propriété de leurs projets au regard des dispositions législatives et réglementaires à la propriété artistique. Le coût des études réalisées ainsi que tous les frais afférents à la réalisation de la proposition ne seront pas pris en charge par Valence Romans Agglo.

Séance visite de Rovaltain - Questions / réponses

Les candidats intéressés par une présentation et une visite du parc d'activités Rovaltain sont invités à se faire connaître auprès de Valence Romans Agglo avant le mardi 17 avril. Des RDV seront organisés le **mardi 24 avril ou le mercredi 25 avril.**
Le planning des RDV sera communiqué le 18 avril aux candidats.

Toutes les questions éventuelles portant sur l'appel à projets devront parvenir au plus tard à Valence Romans Agglo 10 jours avant la date fixée pour la réception des offres qui adressera à l'ensemble des candidats un courrier ou mail de réponse au plus tard 6 jours avant la date limite fixée dans ce document.

ROVALTAIN
PÔLE D'EXCELLENCE ET D'INNOVATION
un parc d'activités de
VALENCE ROMANS AGGLO

DOCUMENT 1

Sélection à l'issue de la consultation

Les candidats seront invités à venir présenter leur projet devant le comité de sélection début juin dans les locaux de Valence Romans Agglo sur Rovaltain. La date précise sera communiquée ultérieurement.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Motivation et références du candidat : valeurs, objectifs, expériences et compétences
- Aptitude à faire une proposition innovante et en adéquation avec les souhaits de Valence Romans Agglo : corrélation entre le concept proposé et le parc d'activités Rovaltain, intérêt du concept pour le parc d'activités, capacité d'amélioration, cadre et décoration intérieure, innovation dans l'offre,
- Réalité économique du projet (plan de financement, bilan et compte de résultat prévisionnels, organigramme) et coût du menu type,
- Performance en matière de développement durable : Origine/fraicheur /saisonnalité des produits, condition de production, orientation nutritionnelle, gestion des ressources (eau, énergie, consommable), gestion des déchets
- Aptitude à créer un lieu convivial : qualité esthétique, d'agencement, capacité d'évolution
- Le calendrier proposé : durée de travaux, date d'ouverture prévisionnelle

La consultation porte sur l'espace restauration de 246m² et les candidats pourront coupler leur offre avec une proposition sur l'espace commerce de 113m². Un projet se positionnant sur les 2 locaux proposés et remplissant l'ensemble des critères précités et de qualité égale l'emportera au final sur un projet concernant uniquement le local de 246m².

Une offre sera plus jugée sur sa capacité à apporter au quotidien aux salariés du site qualité, variété et fraîcheur que sur des innovations évènementielles. Elle sera également jugée sur sa capacité à maintenir des menus aux tarifs indiqués.

Toutes les propositions feront l'objet d'un examen. Seules les propositions les plus en adéquation avec le projet souhaité par la collectivité seront auditionnées.

A l'issue des auditions, le comité de sélection désignera le ou les candidats avec lesquelles une négociation pourra s'engager.

Le ou les candidats se verront confirmer par écrit cette décision.

Valence Romans Agglo se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

VOTRE CONTACT AU SEIN DE VALENCE ROMANS AGGLO

Nolwenn DARIDOR
06.79.79.56.97
nolwenn.daridor@valenceromansagglo.fr